

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4678>



# Vote 1 : comité technique ministériel de l'éducation nationale

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Instances académiques - Elections professionnelles 2014 -



Date de mise en ligne : dimanche 9 novembre 2014

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

Le comité technique ministériel (CTM) de l'éducation nationale est l'instance où sont discutées les répartitions de moyens pour l'Education Nationale et toutes les grandes évolutions des statuts ou du fonctionnement du système éducatif.

Ce vote est celui où se détermine la représentativité des syndicats. C'est donc un vote fondamental pour conforter le poids de la FSU comme première fédération de l'Éducation Nationale. Au sein de la délégation le SNES avec le SNEP défend les personnels d'enseignement et d'éducation des collèges et lycée.



Voir la liste de la FSU au CTM : [cliquer ici](#)

Profession de foi de la FSU pour l'élection au CTM :

